

# LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE  
N° 17

Août 2015

La tradition se perpétue: à Yvorne, tous les cinq ans environ, se déroule une rapicolante fête au village, organisée par un comité ad hoc, dans un quartier ou hameau chaque fois différent de notre commune.

En 2015, après plusieurs mois d'élaboration, nous sommes heureux et fiers de pouvoir convier la population et les amis d'Yvorne au lieu-dit «Les Jacolats». C'est dans cette petite zone artisanale comprise entre la route de Lausanne et la ligne CFF du Simplon, c'est-à-dire au bas du village, que nos sociétés locales auront le plaisir de vous accueillir du vendredi 21 au dimanche 23 août prochain.

Comme à l'accoutumée, notre village mettra les petits plats dans les grands pour recevoir ses hôtes dans les règles de l'art: les grands vins d'Yvorne seront évidemment à l'honneur autour de stands de dégustation richement fournis, on y partagera des mets d'ici et d'ailleurs, on y profitera d'animations en tout genre, et la musique viendra évidemment égayer les belles heures de ce rendez-vous que l'on nous assure d'ores et déjà joyusement ensoleillé.

Cette édition, localisation oblige, sera placée sous le thème du marché artisanal. Nos visiteurs partiront ainsi à la rencontre du savoir-faire et du talent, dans ce quartier qui compte lui-même quelques petites entreprises hautement spécialisées.

La Fête au village d'Yvorne n'est pas réservée aux habitants: pour les Vuargnéran, elle est d'abord l'occasion de pratiquer une hospitalité typiquement vigneronne et de présenter les charmes de leur village. Nous vous attendons donc nombreux, en famille et entre amis, à l'enseigne de cette Fête au village d'Yvorne 2015.

Bienvenue à toutes et à tous !

*Le comité d'organisation*

**C'est la Fête !**  
**21 - 22 - 23 août 2015**



**Bienvenue**  
**à la Fête au village d'Yvorne**

## SÉANCE DU 11 MAI 2015

Durant cette séance,

- la Municipalité a présenté le préavis municipal 3/2015 concernant les modifications du plan des zones et plans partiels d'affectation « Les Iles, gravière des Communailles ».

Il s'agit d'un préavis purement formel et nécessaire en vue du réaménagement des zones sur lesquelles sont situés les restoroutes.

- La Municipalité a présenté le préavis municipal 4/2015 concernant la modification de plusieurs articles des statuts de l'association intercommunale du stand de tir « Grandes Iles d'Amont ».

Ce stand de tir a été construit en 1997. Il est toujours équipé de ses installations d'origine qui commencent à donner des signes de fatigue. En plein essor, avec près de 300 rendez-vous par année, et avec des perspectives en augmentation, les installations Polytronic doivent être adaptées et modernisées. La totalité des travaux de réfection coûterait environ Fr. 400'000.-. Les 4 communes constitutives de l'association intercommunale du stand de tir ne souhaitant pas engager des liquidités communales,

le financement de ces travaux passera par un emprunt dont les règles obéissent à des normes précises et nécessitent une modification du plafond d'endettement. Par la même occasion, ce préavis permet également de prolonger la durée des organes, qui est aujourd'hui de 4 ans, à 5 ans, soit la durée d'une législature.

- La Municipalité a présenté le préavis municipal 5/2015 concernant le rapport de gestion pour les comptes 2014.

Les résultats affichent un total des revenus de Fr. 5'795'170.93 pour un total des charges s'élevant à Fr. 5'725'170.22, soit un excédent de recettes de Fr. 70'020.71.

Dans les communications du Bureau

- la présidente, Isabelle Derégis, fait part de la démission du Syndic Philippe Gex au 30 juin 2015.

Dans les communications de la Municipalité,

- Michel Weibel informe que les travaux dans le bâtiment de la Souche sont terminés et qu'il reste 4 places de parc à louer.

Le Municipal annonce également que la route des Grammousins va devenir prioritaire; le marquage sera adapté.

- Edouard Chollet revient sur les travaux au Plans de la Barme qui se sont terminés le 31 mars. Le projet avait été budgété à Fr. 500'000.- et, toutes factures rentrées, les coûts se montent au final à Fr. 433'566.-, après déduction de la participation de l'entreprise Obrist SA. Le retour de péréquation sera fixé en septembre prochain.

- Philippe Gex évoque avec soulagement le début des travaux du giratoire de Soretzaz pour le mois de juin.

## SÉANCE DU 18 JUIN 2015

Durant cette séance,

- la Municipalité a présenté le préavis municipal 6/2015 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2016.

Il est proposé que le taux actuellement en vigueur de 68.5% du taux de base (impôt cantonal: 154.50%) soit maintenu au vu de la situation financière favorable de la commune.

- Le Conseil communal a accepté le préavis municipal 2/2015 concernant la création d'une nouvelle place de jeux sécurisée au lieu-dit « A la Fin de Bon » pour une somme de Fr. 45'000.-.



Les équipements de la nouvelle place de jeux

- Le Conseil communal a accepté le préavis municipal 3/2015 concernant les modifications du plan des zones et plans partiels d'affectation « Les Iles, gravière des Communailles ».

- Le Conseil communal a accepté le préavis municipal 4/2015 concernant la modification de plusieurs articles des statuts de l'Association intercommunale du stand de tir « Grandes Iles d'Amont ».

- Le Conseil communal a accepté le préavis 5/2015 concernant le rapport de gestion pour les comptes 2014.

L'ordre du jour de cette dernière séance avant la pause estivale comprenait également l'élection du Bureau du Conseil. A cette occasion le législatif vuarnéran a élu :

Président : Charles-André Durnat

Vice-présidente : Isabelle Derégis

Scrutateurs: Suzanne Wagner et Marc-André Conus

Scrutateurs suppléants: Pierre-Alain Blanc et Marco Benassi



Isabelle Derégis a transmis le témoin à Charles-André Durnat qui devient ainsi premier citoyen de la Commune.

La présidente, Isabelle Derégis, a encore adressé un vibrant hommage au Syndic Philippe Gex qui participait à sa dernière séance suite à l'annonce de sa démission. Ce dernier, très ému, en a profité pour saluer le travail du Conseil ainsi que les excellentes relations entretenues durant ces quatorze années de syndication.

Le vice-Syndic, Edouard Chollet, prendra le relais jusqu'à l'élection d'un nouveau Syndic.

## Dates de l'élection complémentaire à la Municipalité

1<sup>er</sup> tour : 30 août

2<sup>ème</sup> tour (si besoin) : 20 septembre

## IMPRESSUM

## Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

## Impression:

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

## Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site : [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch)

e-mail : [commune@yvorne.ch](mailto:commune@yvorne.ch)

## SOMMAIRE

Infos du Conseil	2
Infos de la Municipalité	3-4
Infos communales	4-5
Infos paroissiales	5
Le Syndic tire sa révérence	6-7
Infos du Cartel	8
Vie locale - Compagnons du Coteau	10
Rétrospective des anciennes fêtes	11
Agenda	12

La nouvelle carte des dangers naturels de la Commune d'Yvorne a été remise il y a quelques semaines par le canton. De nombreux bureaux spécialisés sont intervenus - géologues, hydrauliciens - pour mettre à jour cet outil d'aide à l'aménagement du territoire et aux constructions, tenant compte des risques potentiels de dangers naturels mesurés dans certains secteurs.

### Situation à Yvorne

Dangers hydrologiques (inondations par les crues des cours d'eau, laves torrentielles et coulées de boues) : les principales zones à bâtir et zones agricoles spéciales touchées par les inondations du Torrent d'Yvorne, de la Grande Eau et du Rhône sont celles d'« En Soccetaz », de « la Chentre », du sud de l'étang de Versvey et de « Pré-Seigneux, Communailles, Biolley et Fernis ». L'analyse à l'échelle parcellaire des niveaux de dangers permet de déterminer les principaux objectifs de protection à intégrer dans le futur Plan général d'affectation de la Commune et du type de mesures territoriales ou constructives à prévoir suivant que les zones soient déjà construites ou non.

Dangers géologiques (glissements de terrain permanents ou spontanés, coulées de terre, chutes de pierres et de blocs, éboulements, etc.) : s'agissant des glissements de terrains, les secteurs « Les Rennauds », Torrent d'Yvorne et Vers Monthey sont concernés, avec un danger qualifié de faible. Concernant les chutes de pierres et de blocs, les « Grandes Tanières » (zone correspondant au plan partiel d'affectation « Sous Châble Rouge - Pré de l'Oie »), avec des falaises surplombant les parcelles relativement fracturées, sont en niveau de danger élevé à faible. « La Crevasse », située à l'Ouest de la station de Leysin et à 1560 mètres d'altitude, représente quant à elle une menace importante pour le village. Outre des chutes de blocs, il est possible qu'une avalanche rocheuse se produise en cas de séisme majeur. Une étude détaillée a été menée afin d'établir les risques réels et d'établir un programme d'observation de la falaise.

Les personnes intéressées sont invitées à venir librement consulter cette carte au bâtiment de la Grappe du 17 au 22 août, ou sur rendez-vous auprès de l'administration communale (tél. 024 466 25 22). Les habitants ou propriétaires qui auraient des questions en lien avec leurs parcelles, biens fonciers, immobiliers ou avec des projets de construction et rénovation sont priés de prendre contact avec le Greffe municipal. Ils seront convoqués cet automne pour une séance d'information.

## SÉCURITÉ : NOUVELLE CARTE DES DANGERS NATURELS

### Intempéries du 8 août, retour sur un déluge



Le Régional, 16.08.2007

## Infos locales

### FC YVORNE - DU CHANGEMENT AU COMITÉ

Il y a 3 ans, comme des Winkelried, Jérôme, Charles-André et moi avons pris en main la destinée du FC Yvorne. Autant dire que la partie n'était pas gagnée. Le club était constitué de deux équipes ; une d'actif en 4<sup>ème</sup> ligue et des juniors D. Le faible contingent nous a obligé d'inscrire les juniors dans la catégorie D/7.

A la fin de la première saison, Charles-André a décidé de ne plus continuer l'aventure et nous nous sommes donc retrouvés à deux alors que de gros problèmes persistaient. Par exemple, suite à une modification en terme de catégorie de jeux, plusieurs de nos juniors ont quitté le club nous laissant face à une pénurie de joueurs. Il fallait réagir et nous avons donc pris contact avec le FC Aigle afin d'y créer un mouvement junior, le mouvement Aigle-Yvorne. Grâce à ce rapprochement, une nouvelle équipe de juniors C a vu le jour et le championnat a débuté avec trois équipes ; toujours une d'actif, des juniors D/9 et C. A la fin de l'année Roberto nous a rejoint au comité du FCY en tant que secrétaire, ce dans le but de renforcer un comité passablement réduit.

Au cours du second tour de la saison 2013/2014, Alain Vogt a pris contact avec nous avec le souhait de devenir l'entraîneur de la première équipe afin de la sauver de la relégation. Alain rejoignait donc le FC Yvorne pour le second tour et accompagné de quelques joueurs pour mener à bien sa mission. Le sauvetage a bien eu lieu et ce avec satisfaction générale du club, de son comité et de ses membres.

La saison dernière le FC Yvorne a inscrit deux équipes d'actifs (une en 4<sup>ème</sup> ligue et une seconde en 5<sup>ème</sup> ligue) et cinq équipes de juniors. Pour la saison prochaine, le FC Yvorne aura deux équipes d'actif, six équipes de juniors (de E à B) et une école de foot. La première équipe a pour objectif de monter en 3<sup>ème</sup> ligue.

Actuellement le FC Yvorne compte plus de 100 membres, ce qui fait de cette société un élément important de la région et qui mérite l'attention de tous. En trois ans le club a bien évolué, en particulier du côté des juniors mais aussi des actifs. Cette augmentation en terme de juniors, faut-il le rappeler, n'aura pas été possible sans le mouvement junior Aigle-Yvorne. Nous remercions donc Yves Papaux, Pasquale Italiano, Manu Fernandez et notre caissier sortant Jérôme Hébreard pour ce qui a été fait au travers du mouvement junior.

Avant de conclure, le FC Yvorne rappelle aux entraîneurs, aux joueurs, aux parents, aux arbi-

tres, à la Commune d'Yvorne et au nouveau comité qu'il sera présent à la Fête au village 2015 et qu'il attend tout le monde.

Pour le FC Yvorne : Christophe Vacheron



**Nouveau comité :** (de gauche à droite) Rudy Vogt (président), Vincent Duroux (secrétaire), Igor Silva (responsable juniors), Mehmet Ferataj (responsable matériel) et Fausto Santos (convocateur). Absents sur la photo : Domenico Ciliberto (vice président), Pascal Breu (caissier)



**Comité sortant :** (de gauche à droite) Jérôme Hébreard, Christophe Vacheron et Roberto Fucile

**Réseau « Enfants Chablais »**

Bonne nouvelle! Inquiète pour l'avenir de son école, la Municipalité a rencontré le nouveau directeur de l'établissement scolaire, M. Pierre-Alain Hermann. Ce dernier a confirmé qu'aussi longtemps qu'il serait en place, il ferait tout ce qui est nécessaire pour maintenir les trois classes au village. Normalement, M. Hermann prendra sa retraite dans neuf ans. Et après...?

**UAPE**

Pour l'instant, la Commune n'envisage pas de créer une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) pour la simple raison que la nouvelle structure d'Aigle «Pop et Poppa» n'est de loin pas pleine. Cette dernière est moderne et accueille tous les enfants du réseau; les parents des enfants d'Yvorne n'ont par conséquent pas de soucis à se faire pour y inscrire leurs enfants: le ramassage scolaire les prend en charge à la Planchette, en face de «Pop et Poppa». Le transport est offert par notre Commune.

Pour assurer la sécurité des plus jeunes, entre la place du Torrent où les enfants sont déposés et l'école, trois familles se sont réunies pour créer un «Pédibus» et attendent des renforts pour les aider dans cette tâche. La Municipalité salue ce beau mouvement de solidarité et encourage tous les parents désireux de leur prêter main forte à prendre contact avec l'une des personnes suivantes:

Famille Verdon, Evelyne et Stéphane	Tél. 024 466 31 90
Famille Heller, Didier	Tél. 021 331 58 20
Famille Glauser, Claire et Joël	Tél. 024 466 32 82

**Accueil en milieu familial**

La Commune est à la recherche d'accueillantes en milieu familial (mamans de jour). Les personnes intéressées peuvent s'adresser au réseau «Enfants Chablais» à Bex. Permanences les mardis et jeudis de 9 h à 11 h, tél. 024 557 27 07. Les coordinatrices se feront un plaisir de vous renseigner et de répondre à vos questions.

## Infos communales

**MONDIAL DU CHASSELAS 2015 -LES 5 ET 6 JUIN DERNIERS  
VINS D'YVORNE PRIMÉS**

Les 5 et 6 juin, 76 jurés (dont 35 étaient de nationalité étrangère) ont dégusté 693 vins. Si la majorité des crus présentés au concours provenait de Suisse romande, une proportion non négligeable des concurrents venait d'Allemagne, de France, des Etats-Unis et du Canada. La remise des prix et une grande fête populaire ont eu lieu les 26 et 27 juin au Château d'Aigle.

Des vins d'Yvorne ont été distingués dans les différentes catégories du concours :

**BLANCS SECS**

- Distinctions OR** Clos du Rocher, 2014, Obrist SA (90.3 points/100)  
Amph'Or, 2014, Badan Frères Vins (89.8 points)  
Yvorne Grand Cru, 2014, Stéphane Borter (89.1 points)  
Clos de l'Ombren, 2014, Commune d'Yvorne (89 points)

**Distinction ARGENT** Domaine de l'Ovaille, 2013, Domaine de l'Ovaille (88.8 points)

**BLANCS SUPÉRIEURS À 4 G. DE SUCRE/L**

**Distinction OR** Ange et Démon, 2013, Artisans Vignerons d'Yvorne (91.7 points)

**VIEUX MILLÉSIMES**

- Distinctions OR** Château Maison Blanche, 2000, Château Maison Blanche SA (91 points)  
Clos du Rocher, 2005, Obrist SA (90.8 points)  
Clos du Rocher, 2007, Obrist SA (89 points)

**ÉCOLES****DÉCHETS MÉNAGERS  
LES TOILETTES NE SONT PAS  
DES SACS-POUBELLES**

Force est de constater que de plus en plus de citoyens déversent leurs déchets dans les WC... Cette situation s'observe dans de nombreuses stations d'épuration (STEP) et celle d'Yvorne n'échappe pas cette tendance. En effet, des couches-culottes, des collants, des serviettes hygiéniques, et même récemment une serpillère, sont récupérés dans les systèmes de filtration mécanique des STEP.

Ces déchets ménagers mélangés aux déjections humaines causent de nombreux problèmes techniques et des dysfonctionnements aux installations de traitement des eaux usées. Les frais engendrés augmentent les coûts de l'épuration, coûts qui sont supportés par la collectivité, donc par les citoyens...

De surcroît, l'utilisation abusive des WC pour cet usage consomme de l'eau potable, augmente à terme les coûts de maintenance des collecteurs communaux et pourrait générer des obturations des tuyaux d'écoulement dans les habitations (problématique particulièrement ennuyeuse, malodorante et onéreuse en ce qui concerne les actions de débouchage..).

En résumé, les déchets ménagers doivent être placés dans des sacs-poubelles ou déposés dans des endroits appropriés.



Une serpillère jetée dans les WC peut causer de fâcheux dégâts

## TOUR DU CHABLAIS 2015 - 5<sup>ème</sup> ÉTAPE À YVORNE, 6 MAI

Après une étape humide aux Mosses, le Tour de Chablais faisait halte à Yvorne, le 6 mai dernier, pour l'avant-dernière course de cette édition 2015. Au programme: un parcours exigeant de 8 km comportant 250 mètres de dénivelé. Un soleil généreux s'était invité pour l'occasion, offrant aux coureurs et au public des panoramas de cartes postales.

922 adultes ont franchi la ligne d'arrivée, ce qui confirme le succès de cette manifestation et l'attrait grandissant de la course à pieds auprès de toutes les tranches d'âge de la population.

Chez les hommes, la victoire est revenue à César Costa en 26.54. Nathalie Von Siebenthal s'impose pour sa part chez les femmes en 31.34.

Un immense bravo également au Ski-Club d'Yvorne pour la parfaite organisation de cette étape et un merci particulier aux nombreux bénévoles.



Photos: copyright Gérard Berthoud

## YVORNE, EN LICE POUR LE CONCOURS DU PLUS BEAU VILLAGE DE SUISSE. C'EST À VOUS DE JOUER!

Le concours du plus beau village de Suisse, lancé par *L'illustré*, la *Schweizer Illustrierte*, *il caffè* et *Il Grigione Italiano*, la *RTS*, la *SRF* et la *RSI* a pour objectif d'élire le village le plus charmant du pays afin de faire découvrir ou redécouvrir les merveilles de nos terroirs.

Un village, c'est tant de choses! Un lieu, une ambiance, des habitants, une histoire, une architecture, un supplément d'âme, des anecdotes, un passé, un présent, un futur.

Tous les villages de Suisse de moins de 3000 habitants ont eu leur chance. Les 50 villages sélectionnés pour participer à l'édition 2015 l'ont été par un jury composé de sept membres dans chaque région linguistique.

Ce jury sélectionne et vote pour les villages qui participent à l'opération: 12 villages suisses romands, 32 villages suisses alémaniques, 6 villages suisses italiens.

Le public peut aussi voter, durant des périodes bien déterminées. Ainsi, après une première étape de votes, les 3 villages romands encore en lice pour la phase finale sont: Romainmôtier, Charmey et Yvorne!

Vous avez donc encore jusqu'au 5 septembre 2015, minuit, pour faire d'Yvorne LE plus beau village de Suisse en votant soit par Internet sur le site: [www.leplusbeauvillage.ch](http://www.leplusbeauvillage.ch), par SMS (les codes des villages et le numéro se trouvent dans *L'illustré*) ou par poste: envoyez une carte postale avec le nom du (ou des) village(s) que vous plébiscitez (3 au maximum) à l'adresse: *L'illustré*, «Plus beau village de Suisse», Pont Bessières 3, CP 6505, 1002 Lausanne.

Résultat: le 12 septembre 2015.



## Infos paroissiales

### NOTRE TERRE: NOTRE MAISON COMMUNE

«Laudato si» «Loué sois-tu!» Ne sommes-nous pas gâtés au cœur de ce magnifique vignoble vuarnéran! Nous vivons dans un bien beau pays qu'est notre Chablais.

Je célèbre ce printemps l'enterrement d'une personne qui s'était installée dans notre région à la retraite. Ingénieur en aéronautique, il lui arrivait de survoler la région. Au cours de ces vols, bien souvent la couverture nuageuse était déchirée pour laisser entrevoir notre pays ensoleillé et verdoyant. C'est pourquoi, il a choisi de s'y installer pour la retraite.

Nous entendons parler de tremblements de terre, d'inondations, de sécheresses, de guerres, d'attentats. Et nous, nous vivons dans un milieu naturel qui nous est en tout favorable, pour la nourriture, le manger et le boire, pour le travail, pour la beauté de ses paysages, pour les

loisirs. Que faisons-nous de ce trésor?

Le pape François a publié une encyclique sur l'écologie au début de cet été. «Laudato si». Elle commence par ces mots empruntés à saint François d'Assise, dans le merveilleux «Cantique de la création». «Béni sois-tu, ô Seigneur, pour notre sœur la terre... tu nous l'as confiée pour que nous la rendions habitable».

Ayons à cœur de cultiver la vie de nos villages, de notre canton, de notre pays, de nos familles avec le même zèle, le même soin, avec le même amour que nous engageons au service de notre vignoble. Que le Seigneur soit loué pour les merveilles de sa création et pour les hommes et les femmes qui l'habitent!



Charles Neuhaus, curé d'Aigle-Yvorne-Corbeyrier

11 mai 2015: séance du Conseil communal, ordinaire, jusqu'aux communications du Bureau. Isabelle Derégis entame la lecture d'une lettre signée de Philippe Gex, faisant part de sa démission de la syndiculture au 30 juin. Stupeur!

Cette annonce laisse l'assemblée pantoise. Mais une fois l'effet de surprise passé, c'est une véritable ovation qui salue cette figure marquante du village et son engagement indéfectible tout au long de ces années pour offrir à Yvorne et à ses habitants un cadre de vie agréable et un lieu où il fait bon vivre, pour permettre un développement harmonieux de la commune dans un environnement en constantes mutations et soumis aux contraintes de législations toujours plus tentaculaires.

Sir Winston Churchill disait: « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité; un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».



*Avec le Conseiller d'Etat Philippe Leuba lors d'une dégustation de vacherins*

Interview d'un optimiste pratiquant.

### **Pourquoi cette démission en cours de législature ?**

J'ai décidé depuis l'année passée que j'arrêterais au plus tard à la fin de la législature, soit en 2016. Et puis, chemin faisant, je me suis dit qu'une fois la décision prise, il ne fallait pas attendre plus longtemps et ne pas arrêter trop tard non plus car il y aurait eu une vacance à la Municipalité, non repourvue avant les prochaines élections communales, c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de faire cette annonce au Conseil du 11 mai, permettant ainsi de provoquer une élection complémentaire.

### **A l'heure du bilan, des satisfactions et des regrets ?**

Très honnêtement, je n'ose pas le dire mais c'est pourtant le cas: que des satisfactions! Les regrets qu'il pourrait y avoir sont liés à des échecs, je cite le parking en particulier car tout le monde me dit «ce parking, ça t'a marqué» alors que ce n'est évidemment pas le cas. C'est un échec normal dans la vie d'un syndic. Ce n'est pas une question de gagner ou de perdre mais de porter un dossier en y croyant et de faire ensuite le constat de voir que la majorité ne pense pas la même chose.

Donc, pas de regrets en particulier. On a mené le processus de fusion, qui a passé à Yvorne mais échoué à Aigle. J'ai aussi le sentiment que la gestion du ménage communal se fait toujours au plus près des

intérêts des habitants et que la Municipalité a toujours eu en tête de respecter une équité envers chaque citoyen. Cette manière de faire doit rester notre leitmotiv.

### **Le projet de fusion a été évoqué, est-il toujours d'actualité ?**

La discussion émerge de temps en temps entre les personnes des communes concernées. Mais avec les échecs observés ces derniers temps dans le canton, j'ai le sentiment que la fusion avec Aigle et Leysin pourrait être remise à plus tard. A titre personnel, je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui un nouveau projet de fusion soit accepté ou, du moins, pas avec une large majorité.

### **Le Syndic est un personnage emblématique d'une localité, quelle empreinte voudrais-tu avoir laissé ?**

C'est sans doute un peu prétentieux de parler d'empreinte. Je me suis surtout efforcé de toujours mettre le débat à un bon niveau et de porter haut les couleurs de la Commune à l'extérieur.

Parler d'empreinte, c'est de réussir à placer la barre toujours un peu plus haut.

Ce qui ne fait qu'accentuer aujourd'hui mon souhait d'arrêter, car le débat, par exemple avec le canton, n'est pas toujours au niveau qu'il devrait être.

### **Tu es devenu Syndic en 2001. Quelle évolution a connu Yvorne en 14 ans ?**

Ces années ont permis de mettre tous les dossiers sur la table (fusion, parking, stationnement, circulation, transports, services publics, etc.). On a réglé les problèmes urgents. D'autres sujets sont en discussion au sein de la Municipalité ou font l'objet d'études auprès de bureaux spécialisés.

L'aménagement de la circulation va se faire probablement d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Des efforts considérables ont été déployés pour résoudre les difficultés liées aux transports publics afin qu'ils desservent au mieux notre commune; c'est une nécessité et des pistes se dessinent avec le Département concerné. Les travaux du giratoire de Soretz ont débuté au mois de juin: c'est un soulagement après une saga d'une décennie pour que ce rond-



point tant attendu puisse voir le jour.

Rien n'a donc été négligé et mon successeur ne trouvera pas de cadavres dans le placard.

**Il est de plus en plus complexe d'administrer une petite commune: le pouvoir des exécutifs se restreint, le dirigisme du canton et cette tendance à tout harmoniser mettent à mal les particularismes régionaux et les identités locales. Que reste-t-il de notre autonomie communale ?**

Il faut le dire une fois pour toutes: l'autonomie communale est un vieux fantasme qui a disparu au fil des années. Elle se réduit aujourd'hui à gérer les 15 à 20% du budget communal. On subit tout le reste, sans avoir aucun axe de pression sur les autres aspects comme c'est par exemple le cas des écoles, de la péréquation, de la prise en charge des enfants; toutes ces questions sont gérées par d'autres personnes que les autorités communales.

Par contre, ce dont je me flatte, et mes prédécesseurs l'ont aussi fait: grâce à une importante activité sociale en dehors de la commune, Yvorne a réussi à obtenir une certaine oreille à Lausanne dans différents dossiers. Cela facilite grandement le dialogue de connaître des chefs de Services et des Conseillers d'Etat.

**Lors de la dernière Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises, le 6 juin dernier, de nombreux syndicats et municipaux ont manifesté leur grogne sur l'épineux dossier de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) aux conséquences fâcheuses pour bon nombre de communes. Dans quelle situation se trouve Yvorne ?**

Yvorne est moins touchée que des communes dont on parle beaucoup dans les médias comme Veytaux ou Gryon qui ont des possibilités de construire absolument extraordinaires, ce qui n'est pas le cas nous concernant. Mais néanmoins, nous sommes au-delà des 115% de possibilités de construire, calculés en fonction de la population. Cette situation va se compliquer si les propriétaires concernés n'entament aucun processus de construction d'ici au 31 décembre 2017, date d'entrée en vigueur de la LAT. Les dés sont jetés et nous en avons informé les propriétaires afin de prendre des mesures avant cette échéance.

La nouvelle LAT nous concerne donc évidemment mais dans une moindre mesure. Je rappelle ici qu'Yvorne fonctionne comme un «poumon vert» entre Roche et Aigle qui ont des développements considérables. Notre vision des choses: protégeons cet extraordinaire «biotop» d'Yvorne. J'y vois deux avantages: que la région reste magnifique et que la limitation de la possibilité de construire instaurée depuis les années 60 permette de mettre en valeur les bâtiments actuels et de leur donner une plus-value qui n'est pas négligeable.

**Parlons de vision. Comment Yvorne doit-elle se profiler dans les prochaines années ?**

La vision est prise entre la grande tradition qui est celle du vignoble et l'esprit d'ouverture dont devrait faire preuve la Commune d'Yvorne. Quand je dis «esprit d'ouverture», cela signifie la mise sur pied d'événements et l'accueil de nos visiteurs. Cela participe aussi aux problè-



mes de parcage et de circulation.

Il s'agit d'abord de préserver l'acquis incroyable de cette commune sur les plans géographique, visuel, de l'environnement et de l'autre côté, avoir une ouverture d'esprit quant à l'accueil des gens. Ce manque fait cruellement défaut. On parle beaucoup de communes vaudoises ou d'ailleurs qui sont extrêmement actives sur les plans culturel, sportif, des manifestations et de la vie locale. Il y a beaucoup de potentiel à Yvorne et je rappelle que les différents projets de la Municipalité (un parking, l'aménagement de la place du Torrent puis la réaffectation

du local des pompiers en un lieu de vie locale) sont pour l'instant en stand-by. La population y est sensible et dans les prochaines années, nul doute que ces dossiers seront toujours d'actualité.

**Robert Isoz, Jacques Deladoey puis Philippe Gex: à Yvorne, faut-il être vigneron pour devenir Syndic ?**

Il faut admettre que les temps ont changé. Le vignoble a toujours une importance, mais moins qu'à l'époque, surtout en terme de fiscalité. On avait peur que les difficultés rencontrées dans la branche affectent la fiscalité. Or, cette fiscalité liée au vignoble est aujourd'hui remplacée par la fiscalité ordinaire des habitants d'Yvorne, soit une grande partie de la population.

Cela a été un souhait pendant très longtemps que le ou la syndic(que) soit issu(e) du vignoble en raison de l'importance de l'activité viticole. De nos jours, ce n'est plus vraiment le cas et comme le dirait cette expression anglaise: il faut mettre «the right man at the right place».

Et si c'est pas un vigneron, tant pis. Il vaut mieux un ou une syndic(que) d'une grande qualité plutôt qu'un vigneron plus modeste.

**Un dernier souhait ?**

Que l'excellent état d'esprit qui prévaut au sein de la Municipalité, du Conseil communal et entre les deux continue car cette entente profite à l'ensemble de la communauté.

Un souhait encore: que la Municipalité n'oublie aucune couche de la population. Sa mission et son travail doivent tenir compte de toutes les générations.



«Lorsqu'on court à la même vitesse que les autres, on recule déjà.»

*Philippe Gex citant un anthropologue du Collège de France dans sa lettre de démission.*

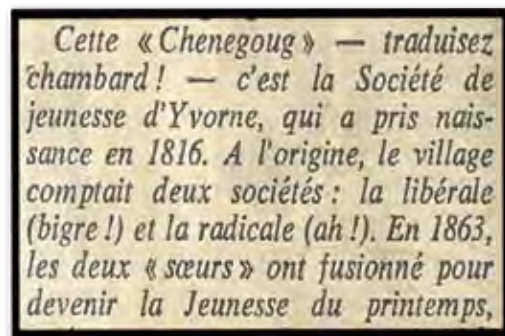
JEUNESSE DU  
PRINTEMPS

vous invite à fêter ses



C'est en 1816 qu'Yvorne a vu se former les « Jeunesses Libérales et Radicales ». Celles-ci se trouvaient alors opposées par leurs opinions politiques. Pourtant, en 1863, ces deux jeunesses se sont unies pour devenir la « Jeunesse du Printemps ». Une société qui perdure depuis deux cents ans, en ayant traversé des épreuves telles que les guerres et la dure vie d'autrefois : cela mérite d'être célébré !

Aujourd'hui, la Jeunesse du Printemps est toujours aussi dynamique et, avec ses 17 membres actifs, espère bien vivre encore de nombreuses années. Pour commémorer ce 200<sup>ème</sup> anniversaire, un comité d'organisation composé de 3 membres actifs et de 4 anciens a été formé.



**Cette fête aura lieu le samedi 30 avril 2016**

La journée sera animée par un cortège aux tambours avec des arrêts par quartiers dans tout le village d'Yvorne. Le soir, un bal suivra avec de la

petite restauration. Anecdotes et retrouvailles entre copains de « Jeunesse » raviveront nos bons souvenirs.

**Programme, arrêt et responsables de quartier**

- 10 h 00 Début du cortège à Versvey, en costume traditionnel et grimage de l'époque
- 10 h 15 Versvey (la fontaine) Jean-Pierre Devaud
- 11 h 30 Partie officielle à la Grappe avec invitation à tous les habitants
- 13 h 30 Tournée du village en partant de Vers-Monthey
- 13 h 45 Vers-Monthey Christian Bernasconi
- 15 h 00 Vers-Morey place Jean-Luc Monod
- 16 h 30 Vers-La-Cour Roland Butikofer
- 18 h 00 Les Rennauds Edouard Chollet
- 19 h 15 Le Torrent Isabelle Cathélaz
- 20 h 30 Le Caveau Provy (J.-D. Suardet)

Si le cœur vous en dit, vous avez aussi la possibilité de participer à cette fête en soutenant le bénévole de votre quartier en lui donnant un coup de main dans l'organisation de l'arrêt (merci de leur faire bon accueil).

Une exposition-photos sera organisée à chaque arrêt. Pour ceux qui désirent mettre des photos à disposition, merci de contacter directement M. Jean-Louis Tabord au 024 466 29 40.

**POUR CLÔRE LA JOURNÉE : GRAND BAL POPULAIRE DÈS 21 H, SALLE DE LA COURONNE - ENTRÉE 10.-**

**Au plaisir de vous voir nombreux pour cette journée qui s'annonce mémorable !**

**FÊTE DE TIR DES DEUX ABBAYES, 12 ET 13 JUIN**

Les Abbayes des Mousquetaires et de l'Union se sont retrouvées au stand de tir de St-Triphon pour leur traditionnelle Fête du tir.

Proclamation des résultats et parade ont eu lieu le samedi 13.

**ABBAYE DE L'UNION****Classement cible « Société » - fusil d'ordonnance**

- |                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| 1. DELACRÉTAZ Claude François, Yvorne | 449 - 95 |
| 2. WEIBEL Michel, Yvorne              | 99 - 394 |
| 3. DELACRÉTAZ Dominique, Yvorne       | 448 - 96 |

**Classement cible « Société » - fusil standard et arme libre**

- |                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| 1. OGUEY Bernard, Le Sépey       | 465 - 100 |
| 2. AVIOLAT Daniel, Aigle         | 458 - 95  |
| 3. PERROD Stéphane, Château-d'Œx | 457 - 99  |

**Classement cible « Libre à prix »**

- |                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| 1. OGUEY Bernard, Le Sépey     | 578 - 197 |
| 2. RUCHET Sylviane, Villeneuve | 198 - 573 |
| 3. OGUEY-ROSAT André, Le Sépey | 563 - 195 |

**Classement « Roi du Tir » - fusil d'ordonnance**

- |                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| 1. RUCHET Sylviane, Villeneuve        | 991 |
| 2. DELACRÉTAZ Claude-François, Yvorne | 988 |
| 3. HUNACEK Charles-André, Aigle       | 975 |

**Classement « Roi du Tir » - fusil standard et arme libre**

- |                                  |      |
|----------------------------------|------|
| 1. OGUEY Bernard, Le Sépey       | 1043 |
| 2. PERROD Stéphane, Château-d'Œx | 1013 |
| 3. BUSSET Pierre-Alain, Aigle    | 1009 |



Le commandant de parade Hervé Perret et les couronnés de l'Union

**SOCIÉTÉ DES MOUSQUETAIRES****Classement cible « Société »**

- |                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| 1. MINOD Eric, Yvorne         | 435 - 99  |
| 2. PERRET Jean-Michel, Yvorne | 100 - 395 |
| 3. NICOLIER Michael, Yvorne   | 430 - 96  |

**Classement cible « Sous les Plantaux »**

- |                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| 1. JAQUEROD Claude, Aigle             | 449 - 98 |
| 2. DELACRÉTAZ Claude-François, Yvorne | 99 - 440 |
| 3. PERRET Hervé, Yvorne               | 446 - 93 |

**Classement cible « Libre à prix »**

- |                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| 1. DEPPEN Patrice, Chessel            | 553 - 192 |
| 2. DELACRÉTAZ Claude-François, Yvorne | 194 - 526 |
| 3. JAQUEROD Claude, Aigle             | 534 - 192 |

**Classement « Roi du Tir »**

- |                               |     |
|-------------------------------|-----|
| 1. NICOLIER Michael, Yvorne   | 931 |
| 2. PERRET Hervé, Yvorne       | 902 |
| 3. HUNACEK Jean-Pierre, Aigle | 894 |

**VIGNERONS – DROSOPHILE SUZUKII 1-0**

Plus de peur que de mal! La tant redoutée «mouche du cerisier» aura fait davantage de bruit que de dégâts dans le vignoble. De quoi accueillir ce millésime 2014 dans les meilleures conditions et réjouir les amateurs de vins d'Yverne à l'occasion de ces traditionnelles Caves ouvertes.



Les Compagnons du Coteau fêtent cette année leur 70<sup>ème</sup> anniversaire et autant de belles histoires différentes... Eh oui! Monter un spectacle de théâtre annuel, parfois deux, est une aventure pleine de rebondissements. Choisir une pièce en fonction des comédiens disponibles dans la société, désigner un metteur en scène qui aura la tâche délicate d'accorder et de faire jouer ensemble jusqu'à la première cet « orchestre » éphémère et hétéroclite. Trouver aussi les accessoires adéquats, les costumes, les perruques. Enfin tout ce petit monde évoluera dans un décor créé pour l'occasion par le reste des membres dévoués. A l'approche du grand soir, maquillages, éclairages et bande-son mettront la touche finale à cette improbable entreprise qui aura débuté six mois auparavant.

Cette belle histoire se renouvelle, à de rares exceptions près, depuis 70 ans pour les Compagnons. Fondée en effet le 24 juin 1945, qui sait peut-être en hommage à la fin d'une période tragique, la société se nomme tout d'abord pompeusement « Société littéraire et théâtrale » pour finalement devenir, à la suite d'un concours doté d'un prix mirobolant de 25 francs: « Les Compagnons du Coteau ».

Plusieurs personnalités connues de notre village ont occupé à un moment ou à un autre des postes-clé de la société. Ce sont notamment des Arnold Grosjean, Robert Isoz, Juliette et Henri Durussel, sans oublier René Perret qui, même s'il n'a jamais voulu brûler les planches, a marqué l'esprit des Compagnons par sa personnalité et son charisme.

Au gré des envies, des modes et des délires des temps, quasi tout le répertoire aura été joué: de Molière à Pirandello, de Tchekov à Goldoni, en passant par les Suisses Morax, Frisch et par des plus contemporains comme Anouilh, Obaldia, Sagan sans oublier Grimberg, Jaoui et Bacri puis dernièrement Lilian Loyd qui a honoré de sa présence une des représentations 2014.

A de nombreuses reprises, les Compagnons sont partis sur les routes. Au début de leur existence, ils ont animé de nombreuses soirées de chant dans les villages environnants. Plusieurs années de suite, ils ont partagé leur spectacle avec l'Abbaye, commune jumelle d'Yverne. Plus récemment, la troupe a joué à Cully, a participé aux festivals de Chisaz et de Courrendelin. Pour finir la saison 2014 en apothéose, ils ont eu la chance de jouer « La coulée douce » de L. Loyd sur la magnifique scène du théâtre des Jeux Olympiques à Albertville.

En 1985, les Compagnons ont mis sur pied l'Atelier théâtre des Coteaux. Jusqu'en 2012, ils ont soutenu des générations de petits Vuargnérens et d'enfants d'ailleurs et leur ont permis de s'initier aux rudiments de l'art théâtral sous la direction de Guy Bochud assisté de Carmen Isoz et de monter chaque année un spectacle, présenté aussi aux écoles d'Aigle.

70 ans!!! La troupe en entier se réjouit de cette éternelle jeunesse et vous invite à ses deux prochains spectacles:

**Scènes de ménage:** inspiré de la série M6 à la Fête au Village aux Jaccolats les 21, 22, 23 août 2015.

**Thé à la menthe ou t'es citron:** de D. Navarro Haudecœur et P. Haudecœur à la salle de la Couronne les 23, 24, 30, 31 octobre 2015 et le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Mise en scène de Patrick Francey.

Si vous êtes intéressés à participer aux aventures des Compagnons du Coteau:

**Infos pratiques:** société ouverte aux personnes dès 17 ans.

- Répétitions les mardi et jeudi à la salle de la Couronne.

**Contacts:** [www.facebook.com/lescompagnonsducoteau](http://www.facebook.com/lescompagnonsducoteau)  
[www.yverne.ch](http://www.yverne.ch)

Monique Butikofer, secrétaire, 024 466 57 76

Jean-Maurice Mayencourt



*Du vent dans les branches de sassafras, René de Obaldia, 1986*



*Arlequin, serviteur de deux maîtres, Carlo Goldoni, 1990*



*L'atelier, Jean-Claude Grumberg, 2008*



*Les 2 minutes du peuple, François Perusse, 2006*



*La coulée douce, Lilian Loyd, 2014*



1982 - Village



YVORNE

Le choix route du village à l'heure de l'apéro.

### Fête chez l'habitant

La grande fête au village a été placée sous le signe de la découverte et de la bonne humeur.

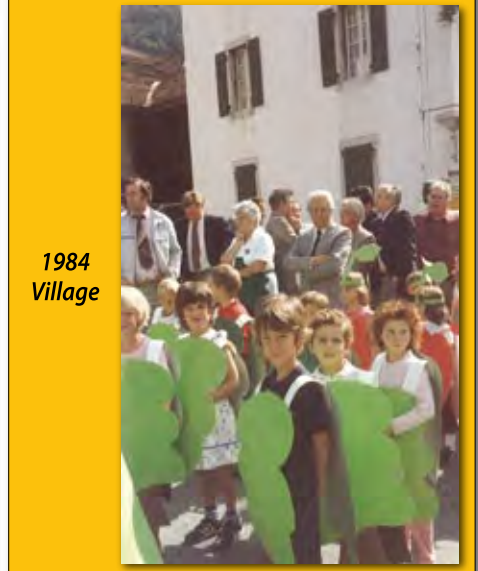
Rarement un village se sera pa-  
reillement mêlé pour pe-  
ntrer toutes ses richesses. Les  
Yvornerais avaient décidé de don-  
ner un caractère à leur fête au  
village de 1981; pendant trois jours,  
ils ont transformé le quartier de  
Vers-La-Croix en lieu d'exposition et  
d'amusement. Les stands élabo-  
rés sous la responsabilité de so-  
ciétés locales ou de privés et ils in-  
viteront les arrière-cousins, les en-  
cens et les groupes des habitants du  
lieu. L'accent a été mis sur la  
culture, jusqu'à une vingtaine d'ar-  
tistes et d'artistes exposant en di-  
vers endroits. L'animation était so-  
lennement représentée par un curé de  
groupe, des joutes de tennis de table  
et divers concours.

**Expositions**  
Au hasard du parcours fléché pro-  
posé par les organisateurs, on pou-  
vait ainsi découvrir, entre autres, les  
talents de peintres du municipal  
Jean-Michel Perret, un hydrosculpteur  
du constructeur André-Paul Zeller,  
invité en voisin, ou encore une expo-  
sition d'échiquiers de vins d'appella-  
tion Yverne.

**Touristes en nombre**  
Le peintre-sculpteur Nicolas Pah-  
lach, responsable d'une sous-expo-  
sition d'art moderne, se cachait pas  
sa satisfaction: « Cette fête permet  
aux visiteurs de découvrir notre vil-  
lage, mais elle est aussi une occa-  
sion très précieuse de lier les liens en-  
tre les habitants voisins. » En  
journée très animée, et consignée  
en bonne partie de touristes étran-  
gers à la région, a pu effectuer une  
véritable découverte de ce village yv-  
eron, des talents qui s'y cachent  
et surtout de la bonne humeur qui y  
regne.



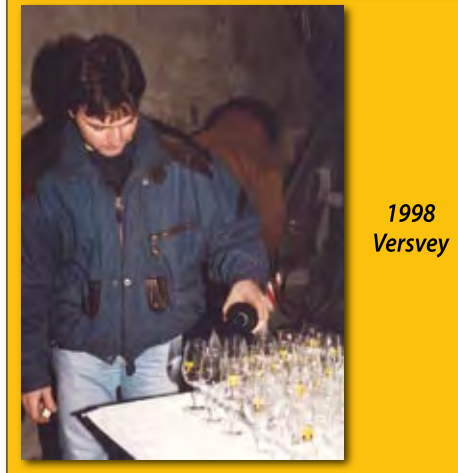
1991 - Vers-la-Cour



1984  
Village



2005  
Les  
Rennauds



1998  
Versvey



2010 - Vers-Morey



22, 23 et 24 août

*Fête au Village aux Jaccolats* Cartel

25 sept. *Marché paroissial* de 8 h à 12 h, sous les Arcades de l'Ancien Hôtel de Ville d'Aigle, *Paroisse*

1<sup>er</sup> samedi des vendanges

*Mérite Vuargnéran et balcons fleuris* Cartel

*Bar des vendanges* Jeunesse

23-24 octobre *Soirées annuelles, comédie* «*Thé menthe ou t'es citron ?*»

*Compagnons du Coteau*

25 octobre *Balade gourmande* Provy

30-31 octobre *Soirées annuelles, comédie* «*Thé menthe ou t'es citron ?*»

*Compagnons du Coteau*

1<sup>er</sup> novembre *Soirées annuelles, comédie* «*Thé menthe ou t'es citron ?*»

*Compagnons du Coteau*

5 novembre *Assemblée générale du Cartel*

8 novembre *Loto* Cartel

28 novembre *Repas de soutien-fête paroissiale* dès 11 h, cantine des Glariers à Aigle *Paroisse*

29 novembre *Feu de l'Avent* rendez-vous devant l'église d'Yvorne à 17h30, feu à 18 h *Paroisse*

## Où est-ce donc ?



La photo du précédent numéro était la Pointe de Bellevue.

spécialités. Nous remercions et disons au-revoir à notre sympathique et généreux amphitriton.

Une petite incursion dans la campagne nous conduit à la Chocolaterie de Broc. Alors là les becs à bonbons sourient de toutes leurs dents ! Malgré nos âges, non encore canoniques, une parcelle d'enfance reste accrochée dans notre cœur ! Telle la caverne d'Ali Baba, nous découvrons les arcanes de la chocolaterie, fil rouge de la fabrication du chocolat, qui n'est pas née d'un claquement de doigts. La concentration de la leçon, demande le réconfort ! Une douce et gourmande dégustation du produit fini, péché mignon de la plupart d'entre nous !

Le chocolat, n'est-il pas l'antidote de la dépression nerveuse ? Merci à la Maison Cailler pour la belle boîte de chocolat à emporter dans nos chaudières.

Et la trotteuse court toujours à un rythme d'enfer. Va-t-elle s'éssouffler ? Que nenni, il est l'heure de dîner.

Au gré de la route, nous arrivons à Charmey. Charmey, charmant village gruyérien internationalement connu pour sa grandiose désalpe, mais pas que ! Vieux souvenirs d'école, le livre de géographie nous parlait de la fabrication du fromage de Charmey, et de facto, de ses armaillis barbus, de ses bouèbes et de ses vaches fribourgeoises, race aujourd'hui éteinte.

A l'hôtel Cailler, nous sommes conviés à partager une succulente agape, accompagnée de délicieux vins du Vully. Entre deux plats, un joyeux bavardage et des éclats de rire fusent des tablées.

Nous passons une très belle et cordiale journée de partage et d'amitié. Que du bonheur ! Pas belle la vie ? Tant de belles choses ne nous ont pas empêché d'avoir une pensée émue pour la famille Barbey. André, figure marquante d'Yvorne, était porté en terre ce 2 juin.

Et la trotteuse trotte, trotte encore ! Il est temps de retrouver le coteau vuargnéran et de remercier nos «*Gentils Organisateurs*» !

Au nom de tous les «*Jeunes Vieux*», un immense et chaleureux merci pour cette journée exceptionnelle à notre Syndic et à notre Municipalité.

Merci pour votre générosité, merci pour votre gaité, merci pour vos échanges et merci pour votre disponibilité tout au long de ce périple.

Anne-Marie Ansermoz

## SORTIE DES AÎNÉS, 2 JUIN 2015 - COURSE D'ÉCOLE DES « JEUNES VIEUX »

Ce mardi 2 juin, un essaim bruisant et coloré anime exceptionnellement la place du Torrent.

Aujourd'hui, youpi, c'est la course d'école surprise des aînés de la Commune. Deux cars, sagement garés, attendent les touristes !

Les commentaires vont bon train et les questions aussi.

– Deux cars, ça alors, combien sommes-nous ?

– Hé dis voir, où penses-tu que nous allons ?

– Espérons que Jean Rosset soit de la partie !

Tout aussi agités et curieux que des écoliers ces aînés !

A 8 heures précises, les portes s'ouvrent et la joyeuse cohorte prend place, sans la vélocité de ses 10 ans, certes, mais avec une joie et un plaisir non dissimulés.

Après les souhaits de bienvenue de la Municipalité in corpore, nous voilà en branle, direction autoroute.

La météo est clémente, la verte Gruyère nous sourit. De grands troupeaux paissent paisiblement, les agriculteurs fauchent les foins. A Yvorne, les vigneron sulfatent, les effeuilleuses rebolent les ceps vuargnéran. Radical changement de décor, certes, mais partout le terrien est à l'œuvre. Douce image d'Epinal.

Le restauroute de Gruyères nous accueille pour la pause café-croissant, nous sommes gratifiés du godet en chocolat garni de crème double. Oh ! Gourmandise, quand tu nous tiens ! Nous profitons de cet arrêt pour admirer le troupeau de vaches multicolores, hôtes de la terrasse.

Au loin, l'Île d'Ogoz nous fait un clin d'œil. Dans sa petite chapelle, des mariages sont célébrés par basses eaux.

Le ventre plein, la joyeuse troupe repart à l'aventure. Etape suivante, Epagny, aux pieds



du Château de Gruyère. Du chemin de ronde, les comtes et comtesses nous saluent et nous souhaitent une bonne dégustation. Ben oui, les nobles, ils savent tout !

C'est au centre de salaisons d'Epagny que nous avons rendez-vous. Son accorte Directeur, Monsieur Gerber, nous accueille chaleureusement. Il nous détaille le fonctionnement de la maison, son éthique aussi. Après les explications, la dégustation ! Nos yeux et nos papilles sont en effervescence devant un splendide buffet de spécialités «*maison*», accompagné d'un sublime nectar d'Yvorne ! Comme quoi, on ne se refait pas...

La trotteuse poursuit sa marche effrénée. Nous levons l'ancre et rejoignons le prochain port. Avant l'embarquement, la maison d'Epagny gratifie chacun d'un superbe cabas garni de ses